

Lignes de force pour demain



Photo: François TEFNIN

Observer pour comprendre. Comprendre pour décider. Décider pour agir. La séquence est connue. Elle est éprouvée au quotidien dans tout organisme qui a le souci d'orienter son avenir tout en assumant son histoire. Le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC) est de ceux-là.

Observer. Au cours des derniers mois, une vaste enquête a été adressée aux Pouvoirs organisateurs et aux directions des cinq fédérations de l'enseignement catholique. Le questionnaire portait notamment sur une évaluation des services rendus par le SeGEC, les fédérations, les services centraux et diocésains, ainsi que sur l'expression de nouvelles attentes et besoins éventuels. On trouvera une synthèse des résultats les plus significatifs dans les pages qui suivent et sur notre site Internet¹.

Comprendre. L'organisme chargé de récolter l'information et de traiter les réponses a remis son rapport et les conclusions de ses analyses. Les résultats sont actuellement délibérés dans les différentes instances, et notamment dans les Comités diocésains de l'enseignement catholique (CoDIEC).

Décider. Les enseignements de cette enquête éclaireront trois prochains rendez-vous:

- le 6 mars prochain, l'assemblée générale du SeGEC entamera le débat sur l'affectation des nouveaux moyens budgétaires résultant des accords dits de la Saint-Boniface de 2001. Jusqu'en 2011, les établissements scolaires verront leurs subventions de fonctionnement augmenter. Pour les écoles des différents réseaux subventionnés, l'objectif est d'atteindre les fameux 75% du montant des subventions des écoles de la Communauté, tels que prévus - mais jamais atteints - dans le Pacte scolaire en 1959, et dont, au fil des ans, on s'était fortement écarté. Le SeGEC fonctionne notamment grâce aux cotisations que les Pouvoirs organisateurs mettent en commun pour assurer les missions de représentation, d'animation et de prestation de services. Ces cotisations représentent un pourcentage des subventions de fonctionnement et sont donc, elles aussi, en augmentation. La question de l'utilisation de ces nouvelles marges budgétaires s'est posée et différents scénarios sont à l'étude. Ils seront soumis prochainement aux administrateurs et aux membres de l'AG;
- le 8 mai, la même assemblée générale procédera à une première évaluation du fonctionnement et de l'organisation du SeGEC, quatre ans après la mise en œuvre des nouveaux statuts;
- le 6 novembre 2008, c'est à une première introduction du débat relatif à l'élaboration du mémorandum de l'enseignement catholique dans la perspective des élections de 2009 que s'attèlera l'assemblée générale.

On le voit, la "photographie" réalisée par l'enquête ne restera pas lettre morte. Elle permettra d'éclairer les nécessaires délibérations qui devront conduire aux décisions utiles pour assurer le développement de l'enseignement catholique dans les années qui viennent. ■

ÉTIENNE MICHEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC

1. www.segec.be

Photo de couverture: *Porteur de savoirs*, sculpture de Jacques AUBELLE

"Comme un phare, la connaissance guide son esprit car il sait et parfois il ne sait pas. Il cherche, ouvre ses livres, observe le ciel, écoute le rossignol, façonne de ses mains, hume les jardins. Il saura demain".

Alice DUTERTRE